



RESSOURCES SIRIOS INC.

TSX-V: SOI

États financiers annuels **Aux 30 juin 2016 et 2015**

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2-3
États de la situation financière	4
États du résultat global	5
États des variations des capitaux propres	6
États des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers	8-41

1000, rue St-Antoine ouest, bureau 415, Montréal QC H3C 3R7 Tél.: 514-510-7961 Téléc.: 514-510-7964 www.sirios.com

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de
Ressources Sirios Inc.

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.

Place du Québec
888, 3e Avenue
Val-d'Or (Québec) J9P 5E6

Téléphone : 819 825-6226
Télécopieur : 819 825-1461
www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société Ressources Sirios Inc., qui comprennent les états de la situation financière aux 30 juin 2016 et 2015, et les états du résultat global, les états des variations des capitaux propres et les états des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société Ressources Sirios Inc. aux 30 juin 2016 et 2015, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

1



Val-d'Or
Le 3 octobre 2016

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A109964

RESSOURCES SIRIOS INC.

États de la situation financière

(en dollars canadiens)

	Notes	Au 30 juin 2016 \$	Au 30 juin 2015 \$
ACTIF			
Courant			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6	4 835 803	771 227
Dépôts à terme	6	300 000	-
Autres débiteurs	7	21 639	13 926
Actions d'une société cotée		89 764	44 882
Taxes sur les produits et services à recevoir		102 375	15 838
Crédits d'impôt et de droits remboursables à recevoir		518 328	25 941
Frais payés d'avance		20 545	16 631
		5 888 454	888 445
Non courant			
Immobilisations corporelles	8	243 524	6 647
Actifs d'exploration et d'évaluation	9	9 511 698	7 211 388
Participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	11	510 545	398 546
Total de l'actif		16 154 221	8 505 026
PASSIF			
Courant			
Dettes fournisseurs et autres créditeurs		419 804	131 761
Provision	12	315 919	315 919
Emprunt	13	-	46 970
Autres passifs		-	235 300
Total du passif		735 723	729 950
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions	14.1	31 458 620	23 184 622
Surplus d'apport		2 578 068	2 495 900
Déficit		(18 618 190)	(17 905 446)
Total des capitaux propres		15 418 498	7 775 076
Total du passif et des capitaux propres		16 154 221	8 505 026

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Les états financiers ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 28 septembre 2016.

(signé) Dominique Doucet
Dominique Doucet, président

(signé) Luc Cloutier
Luc Cloutier, administrateur

RESSOURCES SIRIOS INC.

États du résultat global

(en dollars canadiens)

	Notes	Exercices terminés le	
		30 juin	
		2016	2015
		\$	\$
DÉPENSES			
Salaires et charge au titre des avantages du personnel	15.1	329 830	333 361
Honoraires de consultation		229 500	27 000
Relations avec les investisseurs et les actionnaires		165 834	197 545
Honoraires professionnels		66 318	40 881
Frais de fiducie et d'enregistrement		37 791	30 746
Frais de bureau		14 539	9 437
Charges locatives		11 946	12 428
Assurances		6 257	6 422
Amortissement des immobilisations		4 125	1 968
Frais bancaires		1 327	849
Impôts de la partie XII.6		267	(12 693)
Dépenses de génération de projets		20 604	41 066
Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation	9	-	7 258
PERTE OPÉRATIONNELLE		888 338	696 268
AUTRES REVENUS ET DÉPENSES			
Charges financières	17	(3 253)	(21 627)
Produits financiers	17	68 197	57 588
Quote-part de la perte de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence		(75 361)	(265 279)
Modification de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence		95 834	9 199
		85 417	(220 119)
PERTE AVANT IMPÔTS		(802 921)	(916 387)
Impôts différés	19	300 300	75 446
PERTE NETTE ET TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL		(502 621)	(840 941)
PERTE NETTE PAR ACTION - de base et diluée	18	(0,007)	(0,018)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RESSOURCES SIRIOS INC.

États des variations des capitaux propres

(en dollars canadiens)

	Notes	Capital-actions	Surplus d'apport	Déficit	Total des capitaux propres
		\$	\$	\$	\$
Solde au 1er juillet 2014		21 946 577	2 361 216	(16 944 962)	7 362 831
Perte nette et total du résultat global		-	-	(840 941)	(840 941)
Paiements fondés sur des actions	15.2	-	134 000	-	134 000
Frais d'émission d'actions		-	-	(118 859)	(118 859)
Émission d'unités et d'actions	14.1	1 238 045	-	-	1 238 045
Bons de souscription émis à des courtiers	14.2	-	684	(684)	-
Solde au 30 juin 2015		23 184 622	2 495 900	(17 905 446)	7 775 076
Solde au 1er juillet 2015		23 184 622	2 495 900	(17 905 446)	7 775 076
Perte nette et total du résultat global		-	-	(502 621)	(502 621)
Paiements fondés sur des actions	15.2	-	88 800	-	88 800
Frais d'émission d'actions		-	-	(210 123)	(210 123)
Émission d'unités et d'actions	14.1	7 370 934	60 968	-	7 431 902
Exercice de bons de souscription	14.1	238 664	-	-	238 664
Exercice d'options d'achat d'actions	15.2	164 400	(67 600)	-	96 800
Actions émises pour l'acquisition de droits miniers	14.1	500 000	-	-	500 000
Solde au 30 juin 2016		31 458 620	2 578 068	(18 618 190)	15 418 498

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RESSOURCES SIRIOS INC.

États des flux de trésorerie

(en dollars canadiens)

	Notes	Exercices terminés le	
		30 juin	
		2016	2015
		\$	\$
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			
Perte nette		(502 621)	(840 941)
Éléments hors caisse			
Paielements fondés sur des actions		69 903	128 000
Paielements fondés sur des actions inclus dans les dépenses de génération de projets		3 118	1 408
Amortissement des immobilisations corporelles		4 125	1 968
Amortissement des frais reliés à l'emprunt		3 030	5 472
Variation de la juste valeur des actions cotées		(44 882)	(14 961)
Gain sur règlement d'un autre débiteur		(17 570)	(39 445)
Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation		-	7 258
Impôts différés		(300 300)	(75 446)
Quote-part de la perte de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence		75 361	265 279
Modification de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence		(95 834)	(9 199)
Variation nette du fonds de roulement	20	(114 887)	108 308
Flux de trésorerie utilisés des activités opérationnelles		(920 557)	(462 299)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Crédits d'impôts reçus		16 847	452 390
Ajout aux dépôts à terme		(300 000)	-
Ajout aux immobilisations corporelles		(241 002)	(5 750)
Ajout aux actifs d'exploration et d'évaluation		(2 057 955)	(697 351)
Disposition d'actifs d'exploration et d'évaluation		20 000	-
Placement dans la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence		(25 000)	-
Flux de trésorerie utilisés des activités d'investissement		(2 587 110)	(250 711)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Émission d'unités et d'actions		7 832 366	1 496 385
Remboursement d'emprunt		(50 000)	(100 000)
Frais d'émission d'actions		(210 123)	(118 859)
Flux de trésorerie utilisés des activités de financement		7 572 243	1 277 526
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		4 064 576	564 516
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, AU DÉBUT		771 227	206 711
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, À LA FIN		4 835 803	771 227

Informations additionnelles - flux de trésorerie (note 20)

Informations supplémentaires

Intérêts payés reliés aux activités opérationnelles	223	16 155
Intérêts reçus reliés aux activités opérationnelles	5 745	599

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Depuis sa création en 1994, Ressources Sirios Inc. («Sirios» ou «la Société») a pour mission principale la découverte de gisements de classe mondiale d'or à la Baie James, au Québec. Sirios a su développer au cours des années une grande expertise de l'exploration de cette région.

2. CONFORMITÉ AUX IFRS

Les états financiers ont été établis conformément aux Normes Internationales d'information financière (IFRS) et sur la base de la continuité de l'exploitation, laquelle prévoit que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités.

3. GÉNÉRALITÉS

La Société est constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Le siège social est situé au 1000, rue St-Antoine Ouest, bureau 415 à Montréal, Québec, Canada. Les actions de la Société sont inscrites à la Bourse de croissance TSX, sous le symbole «SOI».

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

4.1 Généralités

Les principales méthodes comptables et base d'évaluation ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées ci-dessous.

4.2 Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers sont présentés en devise canadienne, qui est également la monnaie fonctionnelle de la Société.

4.3 Participation dans une société associée

La société associée, Exploration Khalkos Inc. («Khalkos») est une entité sur laquelle la Société est en mesure d'exercer une influence notable, mais qui n'est pas une filiale. La participation dans une société est initialement comptabilisée au coût, incluant les frais de transactions, puis ultérieurement selon la méthode de la mise en équivalence.

La valeur comptable de la participation dans une société associée est augmentée ou diminuée pour comptabiliser la quote-part de la Société du résultat net et des autres éléments du résultat global de la société associée ajustés, le cas échéant, pour permettre une cohérence avec les méthodes comptables de la Société.

Lorsque la quote-part de la Société dans les pertes de la société associée est égale ou supérieure à sa participation dans celle-ci, la Société cesse de comptabiliser sa quote-part dans les pertes ultérieures. Les pertes supplémentaires font l'objet d'une provision, et un passif est comptabilisé si la Société a contracté une obligation légale ou implicite ou effectué des paiements au nom de la société associée.

4.4 Instruments financiers

Comptabilisation, évaluation initiale et décomptabilisation

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur ajustée des coûts de transaction, le cas échéant, à l'exception des actifs et des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net qui sont initialement évalués à la juste valeur.

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

4.4 Instruments financiers (suite)

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financiers et tous les risques et avantages importants sont transférés.

Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Les actifs et passifs financiers sont évalués ultérieurement comme indiqué ci-après.

Classement et évaluation ultérieure des actifs financiers

Aux fins de l'évaluation ultérieure, les actifs financiers de la Société sont classés dans les catégories suivantes au moment de la comptabilisation initiale:

- Prêts et créances;
- Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

Tous les actifs financiers, sauf ceux à la juste valeur par le biais du résultat net, font l'objet d'un test de dépréciation au moins à chaque date de clôture. Les actifs financiers sont dépréciés lorsqu'il existe des indications objectives qu'un actif financiers ou un groupe d'actifs financiers a subi une perte de valeur.

Une indication objective de dépréciation pourrait inclure, entre autres:

- des difficultés financières importantes de la part de l'émetteur ou du débiteur;
- une rupture de contrat telle qu'un défaut de paiement des intérêts ou du principal; ou
- la probabilité croissante de faillite ou autre restructuration financière de l'emprunteur.

Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat net sont présentés dans les charges financières ou les produits financiers, le cas échéant.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les dépôts à terme et les autres débiteurs font partie de cette catégorie d'instruments financiers.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les actifs financiers qui sont classés comme étant détenus à des fins de transaction ou qui respectent certaines conditions et qui sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de la comptabilisation initiale. Les actions d'une société cotée sont classées dans cette catégorie d'instruments financiers.

Les actifs de cette catégorie sont évalués à la juste valeur et les profits ou les pertes sont comptabilisés en résultat net. La juste valeur des instruments financiers est déterminée en fonction des transactions sur un marché actif.

Classement ultérieur des passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent les dettes fournisseurs et les autres créditeurs, à l'exception des salaires à payer.

Les passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

4.4 Instruments financiers (suite)

Les charges d'intérêts sont présentées en résultat net, le cas échéant, dans les charges financières.

4.5 Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, lesquelles englobent les options d'achat d'actions et les bons de souscription. Aux fins de ce calcul, il faut considérer que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au cours moyen du marché au début de l'exercice ou à la date d'émission des actions ordinaires potentielles si elle est ultérieure.

4.6 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les dépôts à terme qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont exposés à un risque négligeable de changement de valeur.

4.7 Crédit d'impôt et de droits remboursables à recevoir

La Société a droit à des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés et des crédits de droits remboursables selon la Loi sur l'impôt minier. Ces crédits d'impôt sont comptabilisés en réduction des dépenses d'exploration engagées en fonction des estimations de la direction. La Société comptabilise ces crédits d'impôt lorsqu'il existe une assurance raisonnable que les crédits seront recouvrés et accordés et que la Société respectera les conditions connexes.

4.8 Dépenses d'exploration et d'évaluation et actifs d'exploration et d'évaluation

Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale de dépôts de ressources minérales avant que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction ne soient démontrables. Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés en résultat net au moment où ils sont engagés.

Lorsque les servitudes légales d'exploration et d'évaluation ont été obtenues, tous les coûts liés à l'acquisition des droits miniers, les options d'acquérir de tels droits (conventions d'options) et les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des propriétés minières, diminués des crédits d'impôt liés à ces dépenses sont comptabilisés en actifs d'exploration et d'évaluation. Les dépenses liées à l'exploration et l'évaluation qui sont comptabilisées incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le creusement de tranchées, l'échantillonnage ainsi que les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale. Les différents coûts sont incorporés au coût de l'actif d'exploration et d'évaluation, propriété minière par propriété minière, jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins le cumul des pertes de valeur. Aucune charge d'amortissement n'est comptabilisée pour ces actifs durant la phase d'exploration et d'évaluation.

S'il était établi que la viabilité d'un projet n'est pas assurée ou si le projet était abandonné, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable (voir note 4.10), l'écart étant alors comptabilisé immédiatement en résultat net.

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

4.8 Dépenses d'exploration et d'évaluation et actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minière peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation relatifs à la propriété minière correspondante sont alors transférés dans les immobilisations corporelles dans la catégorie Actifs miniers en construction. Avant le transfert, les actifs d'exploration et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation (voir note 4.10) et toute perte de valeur doit être comptabilisée en résultat net avant le reclassement.

Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique ni aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale n'a été démontrée.

Bien que la Société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie pour le stade d'exploration actuel de telles propriétés afin d'obtenir les titres de propriété des propriétés minières dans lesquelles elle détient un intérêt financiers, ces procédures ne garantissent toutefois pas la validité du titre de propriété. Les titres de propriété des propriétés minières peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect des dispositions réglementaires.

Cession d'intérêt relativement à des conventions d'option

Lors de cession d'intérêt relativement à des conventions d'option, la Société ne comptabilise pas les dépenses d'exploration et d'évaluation engagées sur les propriétés par l'acquéreur. De plus, les contreparties reçues en trésorerie ou en actions de l'acquéreur sont portées en diminution de la valeur comptable des dépenses capitalisées auparavant, tout excédent étant comptabilisé comme un profit sur la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation en résultat net.

4.9 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût moins le cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le coût comprend tous les coûts engagés initialement pour acquérir ou construire une immobilisation corporelle, tout coût directement attribuable au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction ainsi que les coûts engagés ultérieurement pour l'accroître ou la remplacer partiellement.

À la suite du transfert des actifs d'exploration et d'évaluation dans les immobilisations corporelles de la catégorie Actifs miniers en construction, tous les coûts subséquents de construction, d'installation et d'achèvement de l'équipement et des infrastructures sont capitalisés dans la catégorie Actifs miniers en construction. Une fois l'étape de développement complétée, tous les actifs inclus dans la catégorie Actifs miniers en construction sont alors transférés dans la catégorie Actifs miniers.

L'amortissement est comptabilisé selon le mode linéaire afin de réduire le coût jusqu'à la valeur résiduelle estimée, tout en imputant une charge constante sur la durée d'utilité de l'actif. En règle générale, les périodes d'amortissement sont les suivantes:

	<u>Durée d'utilité</u>
Camp d'exploration	3 ans
Mobilier de bureau	5 ans
Équipement informatique	3 ans

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

4.9 Immobilisations corporelles (suite)

La charge d'amortissement de chaque période est comptabilisée en résultat net, sauf pour certaines immobilisations corporelles liées aux activités d'exploration et d'évaluation dont la charge d'amortissement est incorporée dans la valeur comptable d'un actif d'exploration et d'évaluation lorsqu'elles sont utilisées dans le cadre de projets précis d'exploration et d'évaluation.

La valeur résiduelle, le mode d'amortissement et la durée d'utilité de chacun des actifs sont revus au moins à la fin de chaque exercice financier.

La valeur comptable d'une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou lorsque aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Le profit ou la perte résultant de la décomptabilisation d'une immobilisation corporelle est inclus dans le résultat net lors de la décomptabilisation de l'élément.

4.10 Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation et des immobilisations corporelles

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation, tandis que d'autres sont testés au niveau de l'unité génératrice de trésorerie.

Tous les actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Des tests de dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation sont effectués projets par projet, chaque projet représentant une seule unité génératrice de trésorerie. Un test de dépréciation est effectué lorsque les indicateurs de dépréciation l'indiquent, mais généralement lorsqu'une de ces circonstances se présente:

- le droit d'exploration dans la zone spécifique expire ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;
- aucune dépense d'exploration et d'évaluation ultérieure dans la zone spécifique n'est prévue au budget ni planifiée;
- aucune découverte de ressources n'est commercialement viable et la Société a décidé de cesser l'exploration dans la zone spécifique;
- un travail suffisant a été réalisé afin d'indiquer que la valeur comptable de la dépense comptabilisée en actif ne sera pas entièrement récupérée.

De plus, si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante doivent être soumis à un test de dépréciation avant d'être transférés dans les immobilisations corporelles.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée en résultat net. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente, et de sa valeur d'utilité.

Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

4.11 Contrat de location simple

Les contrats de location pour lesquels une portion importante des risques et des avantages est conservée par le bailleur sont traités comme des contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location. Les frais connexes, comme ceux se rapportant à la maintenance et à l'assurance, sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés.

4.12 Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations juridiques ou implicites actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront par une sortie probable de ressources représentatives d'avantages économiques de la Société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

Les activités de la Société sont régies par des lois et règlements gouvernementaux concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement déterminables, qu'il s'agisse des montants, de l'échéance ou de l'impact. À la date de présentation de l'information financière, la direction estime que la Société exerce généralement ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Les coûts actuellement engagés pour la remise en état des sites sont présentement négligeable. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale seront démontrées, une provision pour restauration sera comptabilisée au coût de la propriété minière lorsqu'elle aura une obligation actuelle résultant d'un événement passé, qu'il sera probable qu'une sortie de ressource représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation pourra être estimé de manière fiable.

Lorsqu'une sortie possible de ressources représentatives d'avantages économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé. Ces situations sont présentées comme des passifs éventuels à moins que la probabilité de la sortie de ressources soit faible.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date.

4.13 Impôts sur le résultat

La charge d'impôt comptabilisée en résultat net correspond à l'impôt différé et à l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés directement en capitaux propres.

Les actifs ou les passifs d'impôt exigible comprennent les montants à payer aux administrations fiscales ou à recouvrer de ces administrations fiscales pour la période en cours et la période de présentation de l'information financière antérieure et qui n'ont pas été réglés à la date de clôture. L'impôt exigible est calculé sur le bénéfice imposable qui diffère du résultat dans les états financiers. Le calcul de l'impôt exigible est fondé sur les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Toutefois, puisque la Société est en phase d'exploration et qu'elle n'a pas de bénéfice imposable, la charge d'impôt comptabilisée en résultat net correspond présentement qu'à de l'impôt différé.

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

4.13 Impôts sur le résultat (suite)

L'impôt différé est calculé selon la méthode du passif fiscal sur les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur base fiscale. Toutefois, l'impôt différé n'est pas comptabilisé au moment de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif, à moins que la transaction y donnant lieu ne soit un regroupement d'entreprises ou qu'elle ait une incidence sur le bénéfice imposable ou comptable.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont calculés, sans actualisation, selon les taux d'imposition dont l'application est attendue au cours de leur période de réalisation respective lorsque ces taux sont adoptés ou quasi adoptés avant la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que la perte fiscale ou la différence temporaire déductible sous-jacente permettra de compenser un bénéfice imposable futur. L'évaluation repose sur la prévision des résultats opérationnels futurs de la Société, ajustés pour tenir compte des produits et des charges non imposables importants et de limites particulières sur l'utilisation de toute perte fiscale ou tout crédit d'impôt inutilisés. Les passifs d'impôts différé sont toujours comptabilisés en entier.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôt exigible découlant des mêmes administrations fiscales.

Les variations des actifs ou des passifs d'impôt différé sont comptabilisées en résultat net à titre de charge d'impôt différé, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé correspondant est également comptabilisé en capitaux propres.

4.14 Capitaux propres

Capital-actions

Le capital-actions représente le montant reçu à l'émission des actions. Si les actions sont émises à la suite d'exercice d'options sur actions ou de bons de souscription, ce poste comprend également la charge de rémunération ou la valeur des bons antérieurement comptabilisée au poste surplus d'apport. De plus, si les actions sont émises dans le cadre d'une acquisition de propriété minière ou tout autre actif non monétaire, les actions sont mesurées à leur juste valeur en fonction du cours de la Bourse à la date de conclusion de l'entente.

Émission d'unités

Les produits des émissions d'unités sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué aux bons de souscription.

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

4.14 Capitaux propres (suite)

Placements accréditifs

L'émission d'actions accréditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires et la vente d'un droit aux déductions fiscales au profit des investisseurs. Au moment de l'émission des actions accréditives, la vente du droit à des déductions fiscales est différée et comptabilisée dans les autres passifs à l'état de la situation financière. Les produits des émissions d'actions accréditives sont répartis entre les actions et les autres passifs au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse à la date de l'émission et le montant résiduel, le cas échéant, est attribué aux autres passifs. Lorsque les dépenses admissibles sont engagées et que la Société a renoncé ou à l'intention de renoncer à son droit aux déductions fiscales au profit des investisseurs, le montant comptabilisé en autres passifs est renversé et comptabilisé en résultat net en déduction de la charge d'impôt différé et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour la différence temporaire imposable découlant du fait que la valeur comptable des dépenses admissibles inscrites à l'actif dans l'état de la situation financière diffère de leur base fiscale.

Autres éléments des capitaux propres

Le surplus d'apport inclut les charges de rémunération liées aux options sur actions et la valeur des bons de souscription jusqu'à l'exercice de ces options et bons de souscription. Lorsque ces options et bons de souscription sont exercés, les coûts de rémunération et la valeur correspondante sont transférés dans le capital-actions.

Le déficit comprend l'ensemble des profits et pertes de l'exercice en cours et des exercices antérieurs ainsi que les frais d'émission d'instruments de capitaux propres, déduction faite de tout avantage d'impôt sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission.

4.15 Paiements fondés sur des actions

La Société gère un régime de paiements fondés sur des actions et réglé en instruments de capitaux propres, à l'intention des administrateurs, dirigeants, membres du personnel et conseillers qui y sont admissibles. Le régime de la Société ne comporte pas d'option de règlement en espèces.

Tous les biens et services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Si la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle doit en évaluer la valeur indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Pour les transactions effectuées avec des membres du personnel et des tiers fournissant des services similaires, la Société évalue la juste valeur des services reçus par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

Les paiements fondés sur des actions (à l'exception des bons de souscription aux courtiers) sont ultimement comptabilisés en résultat net à la dépense ou capitalisés comme actifs d'exploration et d'évaluation selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres. Les paiements fondés sur des actions à des courtiers, dans le cas d'un financement en actions, sont comptabilisés comme frais d'émission d'instruments de capitaux propres et la contrepartie est comptabilisée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres.

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

4.15 Paiements fondés sur des actions (suite)

Si des périodes d'acquisition de droits ou d'autres conditions d'acquisition des droits s'appliquent, la charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les conditions d'acquisition non liées au marché font partie des hypothèses portant sur le nombre d'options qui, selon les attentes, deviendront exerçables. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans l'exercice en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des exercices antérieurs si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

4.16 Information sectorielle

La Société présente et divulgue l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par les principaux décideurs opérationnels, c'est-à-dire le président et le conseil d'administration. La Société a déterminé qu'il n'y avait qu'un seul secteur opérationnel, soit le secteur de l'exploration et de l'évaluation des ressources minérales.

4.17 Normes, modifications et interprétations de normes publiées qui ne sont pas encore en vigueur et qui n'ont pas été adoptées de façon anticipée par la Société

À la date d'autorisation de ces états financiers, de nouvelles normes, modifications et interprétations de normes existantes ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur, et la Société ne les a pas adoptées de façon anticipée.

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position sera adopté dans les méthodes comptables de la Société au cours de la première période débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. L'information sur les nouvelles normes, modifications et interprétations, qui sont susceptibles d'être pertinentes pour les états financiers de la Société, est fournie ci-dessous. Certaines autres nouvelles normes et interprétation ont été publiées, mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les états financiers de la Société.

IFRS 9, Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié IFRS 9 laquelle remplace IAS 39 Instruments financiers : comptabilisation et évaluation. IFRS 9 introduit des améliorations comprenant un modèle plus logique de classification et d'évaluation des actifs financiers, un modèle unique de dépréciation plus prospectif, fondé sur les pertes de crédit attendues et un modèle de comptabilité de couverture substantiellement modifié. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018, l'adoption anticipée étant permise. La Société n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

4.17 Normes, modifications et interprétations de normes publiées qui ne sont pas encore en vigueur et qui n'ont pas été adoptées de façon anticipée par la Société (suite)

IFRS 16, Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16 laquelle remplace IAS 17, Contrats de location (« IFRS 17 »). IFRS 16 supprime le classement à titre de location simple et impose aux preneurs de constater tous les contrats de location à l'état de la situation financière en comptabilisant un droit d'utilisation et une obligation locative. Une exemption est permise pour les contrats de location à court terme et pour les contrats de location pour lesquels l'actif sous-jacent a une faible valeur. De plus, IFRS 16 modifie la définition du contrat de location, établit les exigences de comptabilisation de l'actif et du passif notamment sur les aspects complexes comme les composantes autres que de location, les paiements locatifs variables et les périodes optionnelles, modifie la comptabilisation des accords de cession-bail, conserve en grande partie l'approche d'IAS 17 pour la comptabilisation des contrats de location par le bailleur et présente de nouvelles obligations d'information. IFRS 16 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019 et l'adoption anticipée est permise dans certaines circonstances. La direction de la Société n'a pas encore évalué l'incidence d'IFRS 16 sur ses états financiers.

5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer des jugements, des estimations et des hypothèses posées par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. L'information sur les jugements, les estimations et les hypothèses significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après.

Jugements importants de la direction

Les paragraphes qui suivent traitent des jugements importants que doit poser la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société, qui ont l'incidence la plus significative sur les états financiers.

Comptabilisation des actifs d'impôt différé et évaluation de la charge d'impôt sur le résultat

La direction évalue régulièrement les probabilités que ses actifs d'impôt différé ne se réalisent pas. Dans le cadre de cette évaluation, la direction doit déterminer s'il est probable que la Société génère ultérieurement un bénéfice imposable suffisant auquel ces pertes pourront être imputées pendant la période de report. De par sa nature, cette évaluation requiert une grande part de jugement. À ce jour, la direction n'a comptabilisé aucun actif d'impôt différé en excédent des différences temporaires imposables existantes, qui sont censées s'inverser durant la période de report (se reporter à la note 4.13).

Incertitude relative aux estimations

L'information sur les estimations et les hypothèses qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après. Les résultats réels peuvent différer significativement.

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'hypothèses (se reporter à la note 4.10).

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (suite)

S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement doit être estimée. S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient doit être déterminée.

En évaluant la dépréciation, la Société doit procéder à certaines estimations et hypothèses concernant les circonstances futures, en particulier sur la faisabilité technique et la démontrabilité de la viabilité commerciale de l'extraction, la probabilité que les dépenses seront récupérées par l'exploitation future de la propriété ou la cession de la propriété lorsque les activités n'ont pas atteint un stade suffisant pour permettre l'évaluation de l'existence de réserve, la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire afin de compléter l'exploration et le développement, et le renouvellement des permis. Les estimations et hypothèses peuvent changer si de nouvelles informations deviennent disponibles. Si, après la capitalisation des dépenses d'exploration et d'évaluation, des informations suggèrent que le recouvrement des dépenses est improbable, les montants capitalisés sont radiés dans l'exercice où l'information devient disponible.

Se reporter à la note 8 pour l'analyse de la dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation.

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2016, aucune radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation n'a été imputée en résultat net (7 258 \$ pour les propriétés Hipo, Nasa et AAA au 30 juin 2015). Aucune reprise de valeur n'a été comptabilisée pour les exercices considérés.

Les propriétés n'ont pas fait l'objet d'un test de dépréciation puisque la Société a la capacité de conserver les propriétés puisqu'elle dispose de ressources financières suffisantes pour respecter ses obligations à court terme. De façon générale, les droits de prospecter pour ces propriétés n'expireront pas dans un proche avenir ou il est prévu qu'ils soient renouvelés, des travaux ont été réalisés sur ces propriétés au cours des trois derniers exercices et/ou des résultats prometteurs ont été obtenus.

Dépréciation des immobilisations corporelles

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'hypothèses.

En évaluant la dépréciation, la direction estime la valeur recouvrable de chaque actif ou unité génératrice de trésorerie en s'appuyant sur les flux de trésorerie futurs et utilise un taux d'intérêt pour les actualiser. L'incertitude relative aux estimations est liée aux hypothèses relativement aux résultats opérationnels futurs ainsi qu'à la détermination d'un taux d'actualisation convenable. Aucune dépréciation n'a été comptabilisée aux 30 juin 2016 et 2015.

Paiements fondés sur des actions

Pour estimer les charges liées aux paiements fondés sur des actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et obtenir les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité par rapport aux données historiques de ses propres actions, ainsi que la durée de vie probable et la période d'exercice des options et des bons de souscription émis. Le modèle utilisé par la Société est le modèle Black-Scholes (se reporter aux notes 13.2 et 14.2).

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (suite)

Crédit d'impôt à recevoir

Le calcul des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés et les crédits de droits remboursables implique un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation et qu'un paiement aient été reçus des autorités fiscales dont ils relèvent. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements aux crédits d'impôt remboursables et aux crédits de droits remboursables, aux actifs d'exploration et d'évaluation et aux charges d'impôt sur le résultat des exercices futurs (se reporter à la note 4.7 pour plus d'information).

6. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET DÉPÔTS À TERME

	Au 30 juin 2016	Au 30 juin 2015
	\$	\$
Encaisse	1 035 803	771 227
Dépôts à terme encaissables mensuellement et à la demande	3 800 000	-
	<u>4 835 803</u>	<u>771 227</u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent les dépôts à terme portant intérêt entre 0,75% et 0,85% et venant à échéance entre le 19 juin 2017 et le 30 avril 2019.

Les dépôts à terme présentés aux états de la situation financière sont encaissables annuellement, portent intérêt entre 1,65% et 1,69% et viennent à échéance le 19 juin 2017.

7. AUTRES DÉBITEURS

	Au 30 juin 2016	Au 30 juin 2015
	\$	\$
Avances à une société associée, 1,5%	15 360	13 926
Avances à des dirigeants, sans intérêt	6 279	-
	<u>21 639</u>	<u>13 926</u>

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Camp d'exploration	Mobilier de bureau	Équipement informatique	Total
	\$	\$	\$	\$
<u>ANNÉE 2015-2016</u>				
Valeur comptable brute				
Solde au 1er juillet 2015	-	36 683	25 710	62 393
Additions	224 750	-	16 252	241 002
Solde au 30 juin 2016	224 750	36 683	41 962	303 395
Amortissement cumulé				
Solde au 1er juillet 2015	-	35 068	20 678	55 746
Amortissement	-	903	3 222	4 125
Solde au 30 juin 2016	-	35 971	23 900	59 871
Valeur comptable au 30 juin 2016	224 750	712	18 062	243 524
<u>ANNÉE 2014-2015</u>				
Valeur comptable brute				
Solde au 1er juillet 2014		36 683	19 960	56 643
Additions		-	5 750	5 750
Solde au 30 juin 2015		36 683	25 710	62 393
Amortissement cumulé				
Solde au 1er juillet 2014		34 165	19 613	53 778
Amortissement		903	1 065	1 968
Solde au 30 juin 2015		35 068	20 678	55 746
Valeur comptable au 30 juin 2015		1 615	5 032	6 647

Toutes les charges d'amortissement sont présentées dans le poste *Amortissement des immobilisations corporelles*.

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

9. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

ANNÉE 2015-2016

Droits miniers

	Au 30 juin 2015	Additions	Disposition	Au 30 juin 2016
	\$	\$	\$	\$
(a) Aquilon	71 382	-	(20 000)	51 382
(b) Cheechoo	463 872	521 610	-	985 482
(c) Cheechoo-extension	1 408	-	-	1 408
(d) Kukames	512	-	-	512
(e) Pontax	252 206	4 892	-	257 098
(f) Taïgor	6 400	-	-	6 400
(g) 33F06	-	6 917	-	6 917
	<u>795 780</u>	<u>533 419</u>	<u>(20 000)</u>	<u>1 309 199</u>

Dépenses d'exploration et d'évaluation

	Au 30 juin 2015	Additions	Disposition	Crédits d'impôt et de droits remboursables	Au 30 juin 2016
	\$	\$	\$	\$	\$
(a) Aquilon	1 287 103	-	-	-	1 287 103
(b) Cheechoo	2 526 407	2 195 395	-	(509 234)	4 212 568
(e) Pontax	2 597 029	25 792	-	-	2 622 821
(f) Taïgor	5 069	45 249	-	-	50 318
(g) 33F06	-	29 689	-	-	29 689
	<u>6 415 608</u>	<u>2 296 125</u>	<u>-</u>	<u>(509 234)</u>	<u>8 202 499</u>
TOTAL	<u>7 211 388</u>	<u>2 829 544</u>	<u>(20 000)</u>	<u>(509 234)</u>	<u>9 511 698</u>

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

9. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

ANNÉE 2014-2015

Droits miniers

	Au 30 juin 2014	Additions	Radiations	Au 30 juin 2015
	\$	\$	\$	\$
(a) Aquilon	43 450	27 932	-	71 382
(b) Cheechoo	452 061	11 811	-	463 872
(c) Cheechoo-extension	-	1 408	-	1 408
(d) Kukames	-	512	-	512
(e) Pontax	252 206	-	-	252 206
(f) Taïgor	-	6 400	-	6 400
(h) Hipo ¹	5 535	-	(5 535)	-
	753 252	48 063	(5 535)	795 780

Dépenses d'exploration et d'évaluation

	Au 30 juin 2014	Additions	Radiations	Crédits d'impôt et de droits remboursables	Au 30 juin 2015
	\$	\$	\$	\$	\$
(a) Aquilon	1 282 365	4 690	-	48	1 287 103
(b) Cheechoo	2 094 581	423 579	-	8 247	2 526 407
(e) Pontax	2 573 169	23 815	-	45	2 597 029
(f) Taïgor	-	5 069	-	-	5 069
(h) Hipo ¹	1 564	-	(1 584)	20	-
Nasa ¹	-	-	(93)	93	-
AAA ¹	-	-	(46)	46	-
	5 951 679	457 153	(1 723)	8 499	6 415 608
TOTAL	6 704 931	505 216	(7 258)	8 499	7 211 388

Toutes les charges de radiation sont présentées en résultat net dans le poste Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation.

(1) Au cours de l'exercice précédent, la direction a radié les droits miniers et les dépenses d'exploration capitalisées pour les propriétés Hipo, Nasa et AAA pour les motifs suivants: Abandon de claims et/ou des résultats non significatifs obtenus suite aux travaux d'exploration.

(a) Aquilon

La propriété Aquilon est située près de la centrale hydro-électrique LA-1 à la Baie James au Québec et totalise 104 claims. La Société détient une participation de 50% dans la propriété (se référer à la note 25-ÉVÈNEMENTS SUBSÉQUENTS (b)).

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

9. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

La Société a signé, en juin 2015 et amendé le 27 octobre 2015, une option de vente de sa participation de 50% dans la propriété avec une compagnie privée. Une contrepartie de 1 million de dollars devra être payée à Sirios au plus tard le 1 juin 2016 de la façon suivante: 20 000 \$ en paiement comptant (reçu le 1er octobre 2015), un paiement comptant de 480 000 \$ et un paiement de 500 000 \$ en capital-actions de l'acquéreur dont 70% du montant évalué au prix de l'action de l'acquéreur lors de sa première ronde de financement et 30% évalué au prix de la seconde ronde de financement. Puisqu'aucune contrepartie supplémentaire n'a été reçue au 1 juin 2016, l'entente d'option a donc expirée et n'est plus en vigueur.

(b) Cheechoo

Le projet aurifère Cheechoo comprend 145 claims détenus par la Société (45%) et Golden Valley Mines Ltd. («Golden Valley») (55%) (se référer à la note 25-ÉVÈNEMENTS SUBSÉQUENTS (a)). La propriété couvre 7 400 hectares répartis en deux blocs adjacents à la propriété comprenant le gisement aurifère Éléonore détenu par Goldcorp Inc. Le projet est situé à 13 km à l'est de la mine Éléonore, elle-même située à 320 km au nord de Matagami, au Québec.

Au terme d'une entente intervenue avec la Société en 2005 (complétée en 2009), Golden Valley a acquis une participation de 60% dans la propriété. Le 15 juin 2012, la Société a signé une nouvelle entente avec Golden Valley permettant à Sirios d'augmenter sa participation de 5% (45%) en effectuant des travaux d'un minimum de 800 000 \$ avant la fin de l'année 2012 (respecté). Suivant la réalisation de ces travaux, et ce, conformément aux dispositions de l'entente, la Société avait jusqu'au 15 juin 2013 pour signifier son intention d'acquérir la totalité de la participation résiduelle de 55% détenue par Golden Valley (signifié). Afin d'acquérir cette participation additionnelle, la Société devait émettre ou verser, au plus tard le 31 décembre 2013, le moindre de 9,9% de son capital-actions ou 1 million en espèces ou en actions à Golden Valley (respecté), réaliser dans les 3 ans de la date de signification de son intention d'acquérir la participation résiduelle des travaux d'exploration totalisant 5 millions de dollars et verser un paiement de 500 000 \$ (respecté). Au 30 juin 2016, une demande de transfert des titres miniers a été déposée et le dossier était en traitement au ministère de l'Énergie et ressources naturelles du Québec. Golden Valley gardera une redevance sur la production d'or variant de 2,5% à 4% NSR, en fonction du prix de l'or et 4% NSR sur la production de tout autres minéraux.

(c) Cheechoo-extension

Le projet détenu à 100% par la Société, comprend 11 claims à la Baie James, au Québec. Elle est située à environ 15 km au sud-ouest du gisement aurifère Éléonore, détenu par Goldcorp Inc. et adjacent au bloc de claim ouest de la propriété Cheechoo.

(d) Kukames

La propriété aurifère Kukames, comptant un total de 2 claims, est détenue à 100% par la Société. Elle est située à environ 25 km au sud-est du gisement aurifère Éléonore, détenu par Goldcorp Inc.

(e) Pontax

La propriété Pontax appartenant à 100% à Sirios est constituée de 78 claims répartis en deux blocs non-contigus de 70 et 8 claims. Elle est située à la Baie James, au Québec, à environ 350 km au nord de Matagami.

(f) Taïgor

La propriété est composée de 50 claims à la Baie James.

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

9. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

(g) 33F06

La propriété comprend 39 claims et couvre 20 km carrés à la Baie James, au Québec. Elle est située à environ 50 km au sud-est du village de Radisson, et à environ 20 km au sud du barrage hydro-électrique LG-2.

(h) Hipo

La propriété est située à environ 80 km au sud-ouest du complexe hydro électrique LG-4 à la Baie James, au Québec. Elle est centrée sur une ceinture volcano-sédimentaire peu ou pas explorée jusqu'à maintenant.

10. CONTRATS DE LOCATION

Les paiements minimaux futurs de location simple s'établissent comme suit:

	Paiements minimaux exigibles au titre de la location		
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Total
	\$	\$	\$
30 juin 2016	11 880	-	11 880
30 juin 2015	12 960	11 880	24 840

La Société loue ses bureaux en vertu d'un bail expirant le 31 mai 2017.

Les paiements au titre de la location comptabilisés en charges au cours de l'exercice de présentation de l'information financière totalisent 11 946 \$ (12 428 \$ au 30 juin 2015). Ce montant représente les paiements minimaux au titre de la location.

11. PARTICIPATION COMPTABILISÉE SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE

Au 30 juin 2016, la Société détient une participation de 18,71% (22,18% au 30 juin 2015) des capitaux propres et des droits de vote de Khalkos, une société d'exploration et d'évaluation dans le domaine minier située au Québec. La participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence depuis janvier 2012. La date de fin de la période de présentation de l'information financière de Khalkos est le 28 février. Les actions de Khalkos sont cotées sur la Bourse de croissance TSX, sous le symbole «KAS». La juste valeur de la participation au 30 juin 2016 est de 1 038 807 \$ (721 743 \$ au 30 juin 2015).

Les montants regroupés de la société associée, pour la même période, se résument comme suit:

	Au 30 juin 2016	Au 30 juin 2015
	\$	\$
Actifs courants	329 013	266 972
Actifs non courants	1 476 683	937 870
Passifs courants	71 352	183 934
Perte nette et total du résultat global	(458 872)	(1 236 652)

La Société n'a aucun passif éventuel et n'a pris aucun autre engagement relativement à sa participation dans cette société associée.

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

11. PARTICIPATION COMPTABILISÉE SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE (suite)

Un rapprochement de l'information financière résumée avec la valeur comptable de la participation est présentée ci-dessous:

	Au 30 juin 2016	Au 30 juin 2015
	\$	\$
Total de l'actif net	1 734 343	1 020 859
Surplus d'apport n'appartenant pas aux actionnaires ordinaires	(352 263)	(337 876)
	1 382 080	682 983
Proportion de la participation détenue par la Société	18,71%	22,18%
	258 615	151 486
Effets permanents des modifications de la participation de la Société découlant de règlements de comptes clients par émission d'action de Khalkos	(57 371)	(43 051)
	201 244	108 435
Solde des plus-values	309 301	290 111
	510 545	398 546

Variation de la participation

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2016, Khalkos a émis des actions en contrepartie de l'acquisition d'une propriété minière, lors d'exercices de bons de souscription, dans le cadre de placements privés et en règlement de comptes fournisseurs. Ces émissions ont eu pour effet de diminuer la participation de la Société de 22,18% à 18,71%.

La Société a reçu, au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2016, 445 052 actions du capital-actions de Khalkos en règlement d'un compte client pour une valeur de 48 956 \$. Cette transaction a donné lieu à un gain sur règlement d'un autre débiteur de 22 252 \$ dont la quote-part de la Société suite au règlement, soit 4 682 \$ a été comptabilisée en diminution du placement et le résiduel, 17 570 \$, en résultat net dans les produits financiers. De plus, au cours de l'exercice, la Société a participé à un financement de Khalkos en souscrivant à 192 308 actions ordinaires pour une valeur totale de 25 000 \$. Un montant total de 86 133 \$ correspondant à la plus-value résultant de ces transactions s'est ajouté à la plus-value cumulée de 435 967 \$ créée lors de la perte de contrôle. Le montant total des plus-values disposées lors des dilutions survenues depuis la perte de contrôle s'élève à 212 799 \$.

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2015, Khalkos a émis des actions en règlement d'un compte fournisseur envers la Société, pour l'acquisition de droits miniers et dans le cadre de placements privés. Ces émissions ont eu pour effet d'augmenter la participation de la Société de 18,22% à 22,18%.

La Société a reçu au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2015, 2 625 438 actions du capital-actions de Khalkos en règlement d'un compte client pour une valeur de 236 289 \$. Cette transaction a donné lieu à un gain sur règlement d'un autre débiteur de 52 508 \$ dont la quote-part de la Société suite au règlement, soit 13 063 \$ a été comptabilisée en diminution du placement et le résiduel, 39 445 \$, en résultat net dans les produits financiers. Un montant de 131 295 \$ correspondant à la plus-value résultant de cette transaction s'est ajouté à la plus-value initiale de 304 672 \$ créé lors de la perte de contrôle. Le montant total des plus-values disposées lors des dilutions survenues depuis la perte de contrôle s'élève à 145 856 \$.

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

12. PROVISIONS

Des provisions sont prévues en regard de diverses réclamations fiscales. La Société n'est admissible à aucun remboursement par des tiers à cet égard. Généralement, ces réclamations sont réglées dans un délai de trois à dix-huit mois suivant leur présentation, selon les procédures utilisées pour la négociation des réclamations. Comme le calendrier de règlement de ces réclamations dépend en grande partie de la rapidité du déroulement de la négociation auprès de diverses contreparties et autorités gouvernementales, la Société ne peut raisonnablement estimer les montants qui seront éventuellement payés, dans le cadre du règlement, plus de douze mois après la date de clôture. Le montant a donc été classé comme courant.

13. EMPRUNT

Le 20 décembre 2013, la Société a contracté un emprunt non garanti, pour un montant total de 150 000 \$, avec la Société de développement de la Baie James (le «Prêteur»). L'emprunt porte intérêt au taux de 13% par année, payable semestriellement (taux effectif de 26,84% en 2015). L'emprunt venait à échéance le 20 décembre 2015 (l'«Échéance»), à moins qu'il ne soit remboursé plus tôt conformément aux termes et conditions de celui-ci.

La Société a convenu de payer au Prêteur des honoraires de transaction représentant 2% de l'emprunt, pour un montant de 3 000 \$. La Société a aussi encouru des frais légaux de 8 067 \$. Les dépenses de 11 067 \$ ont été enregistrées à l'encontre de l'emprunt et ont été amorties sur la période jusqu'à l'échéance. Si l'emprunt est remboursé plus tôt, le montant non amorti des dépenses serait amorti entièrement à ce moment.

Le 20 décembre 2014, la Société a remboursé 100 000 \$ de l'emprunt. Un montant nominal résiduel de 50 000 \$ était encore à payer au 30 juin 2015.

Le 20 juillet 2015, la Société a remboursé le solde de l'emprunt au Prêteur. Le solde de 3 030 \$ des frais de transactions a été amorti en entier lors du remboursement.

14. CAPITAUX PROPRES

14.1 Capital-actions

Le capital-actions de la Société comprend des actions ordinaires et privilégiées entièrement libérées.

Capital-actions autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale, votantes, participantes, dividende tel que déclaré par le conseil d'administration.

Nombre illimité d'actions privilégiées, pouvant être émises en une ou plusieurs séries composées du nombre d'actions et comportant les droits, privilèges, conditions et restrictions qui sont déterminés avant les émissions par résolution des administrateurs de la Société, sans valeur nominale. Les actions privilégiées, série A, sont non votantes et sans droit de dividendes et sont rachetables au gré de la Société, au prix d'émission.

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

14.1 Capital-actions (suite)

	Nombre d'actions 30 juin	
	2016	2015
Actions ordinaires émises et entièrement libérées au début de l'exercice	57 374 238	43 092 738
Exercice de bons de souscription (a) (b) (c) (d)	2 251 143	-
Placements privés (e) (h) (j) (l) (m)	31 454 765	6 823 001
Placements privés accréditifs (f) (g) (i) (k) (n)	8 291 664	7 458 499
Exercice d'options d'achat d'actions (o) (p) (q) (r)	690 000	-
Acquisition de droits miniers (s)	1 250 000	-
Actions ordinaires émises et entièrement libérées à la fin de l'exercice	101 311 810	57 374 238
Actions privilégiées, série A	100 000	100 000

- (a) Le 20 juillet 2015, 1 771 500 bons de souscription ont été exercés au prix de 0,10 \$ l'action. Un montant de 177 150 \$ a été reçu à l'exercice de ces bons.
- (b) Le 30 juillet 2015, 357 143 bons de souscription ont été exercés au prix de 0,10 \$ l'action. Un montant de 35 714 \$ a été reçu à l'exercice de ces bons.
- (c) Le 28 avril 2016, 85 000 bons de souscription ont été exercés au prix de 0,18 \$ l'action. Un montant de 15 300 \$ a été reçu à l'exercice de ces bons.
- (d) Le 29 avril 2016, 37 500 bons de souscription ont été exercés au prix de 0,28 \$ l'action. Un montant de 10 500 \$ a été reçu à l'exercice de ces bons.
- (e) Le 19 décembre 2014, la Société a complété la clôture d'un placement privé. Un montant total de 477 610 \$ a été souscrit comprenant 6 823 001 unités à 0,07 \$, composées d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Au total, 6 823 001 actions ont été émises ainsi que 3 411 500 bons de souscription. Chaque bon confère à son détenteur le droit de souscrire à une action ordinaire à 0,10 \$ au cours des douze mois suivant la date de clôture. Aucune valeur n'a été attribuée aux bons de souscription.
- (f) Le 19 décembre 2014, la Société a complété la clôture d'un placement privé accréditif. Un montant total de 200 000 \$ a été souscrit comprenant 2 000 000 actions accréditives à un prix de 0,10 \$. Un montant de 160 000 \$ a été attribué au capital-actions, tandis qu'un montant de 40 000 \$ a été attribué au poste autres passifs à l'état de la situation financière.

La Société a versé une rémunération d'intermédiaire en espèces de 13 480 \$ et émis 68 400 bons de souscription d'intermédiaire permettant de souscrire à une action ordinaire à un prix de 0,10 \$ l'action, pour une période de douze mois suivant la date d'émission.

Les autres passifs représentent la différence entre le prix de l'action au moment de l'émission et le prix de l'action selon la convention de souscription. Lorsque les dépenses admissibles auront été engagées et que la Société aura renoncé à son droit aux déductions fiscales au profit des investisseurs, le montant comptabilisé en autres passifs sera renversé et comptabilisé en résultat net en déduction de la charge d'impôt différé.

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

14.1 Capital-actions (suite)

- (g) Le 30 juin 2015, la Société a complété la clôture d'un placement privé accreditif. Un montant total de 818 775 \$ a été souscrit comprenant 5 458 499 actions accreditives à un prix de 0,15 \$. Un montant de 600 435 \$ a été attribué au capital-actions, tandis qu'un montant de 218 340 \$ a été attribué au poste autres passifs à l'état de la situation financière.

La Société a versé une rémunération d'intermédiaire en espèces de 59 003 \$.

- (h) Le 6 août 2015, la Société a procédé à la clôture d'un placement privé. Un montant total de 176 132 \$ a été souscrit comprenant 1 467 765 unités à 0,12 \$, composées d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Au total, 1 467 765 actions ont été émises ainsi que 733 883 bons de souscription. Chaque bon de souscription confère à son détenteur le droit de souscrire à une action ordinaire à 0,18 \$ au cours des dix-huit mois suivant la date de clôture. Un montant de 14 678 \$, lié aux bons de souscription, a été comptabilisé en augmentation du surplus d'apport.

- (i) Le 6 août 2015, la Société a procédé à la clôture d'un placement privé accreditif. Un montant total de 80 000 \$ a été souscrit comprenant 533 333 actions accreditives au prix de 0,15 \$. Un montant de 58 667 \$ a été attribué au capital-actions, tandis qu'un montant de 21 333 \$ a été comptabilisé au poste autres passifs à l'état de la situation financière.

La Société a versé une rémunération d'intermédiaire en espèces de 6 000 \$.

- (j) Le 17 septembre 2015, la Société a procédé à la clôture d'un placement privé. Un montant total de 555 480 \$ a été souscrit comprenant 4 629 000 unités à 0,12 \$, composées d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Au total, 4 629 000 actions ont été émises ainsi que 2 314 500 bons de souscription. Chaque bon de souscription confère à son détenteur le droit de souscrire à une action ordinaire à 0,18 \$ au cours des dix-huit mois suivant la date de clôture. Un montant de 46 290 \$, lié aux bons de souscription, a été comptabilisé en augmentation du surplus d'apport.

- (k) Le 17 septembre 2015, la Société a procédé à la clôture d'un placement privé accreditif. Un montant total de 163 750 \$ a été souscrit comprenant 1 091 664 actions accreditives à un prix de 0,15 \$. Un montant de 120 083 \$ a été attribué au capital-actions, tandis qu'un montant de 43 667 \$ a été attribué au poste autres passifs à l'état de la situation financière.

- (l) Le 2 mars 2016, la Société a procédé à la clôture d'un placement privé. Un montant total de 1 021 540 \$ a été souscrit comprenant 7 858 000 unités à 0,13 \$, composées d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Au total, 7 858 000 actions ont été émises ainsi que 3 929 000 bons de souscription. Chaque bon de souscription confère à son détenteur le droit de souscrire à une action ordinaire à 0,20 \$ au cours des dix-huit mois suivant la date de clôture. Aucune valeur n'a été attribuée aux bons de souscription.

- (m) Le 22 avril 2016, la Société a procédé à la clôture d'un placement privé. Un montant total de 3 500 000 \$ a été souscrit comprenant 17 500 000 unités à 0,20 \$, composées d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Au total, 17 500 000 actions ont été émises ainsi que 8 750 000 bons de souscription. Chaque bon confère à son détenteur le droit de souscrire à une action ordinaire à 0,28 \$ au cours des douze mois suivant la date de clôture. Aucune valeur n'a été attribuée aux bons de souscription.

- (n) Le 22 avril 2016, la Société a procédé à la clôture d'un placement privé accreditif. Un montant total de 2 000 000 \$ a été souscrit comprenant 6 666 667 actions accreditives à un prix de 0,30 \$. Le montant total a été attribué au capital-actions.

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

14.1 Capital-actions (suite)

- (o) Le 11 avril 2016, 300 000 options ont été exercées au prix de 0,15 \$. Un montant de 45 000 \$ a été reçu lors de l'exercice et un montant de 33 000 \$ représentant la juste valeur des options lors de l'émission a été imputé en augmentation du capital-actions.
- (p) Le 18 avril 2016, 200 000 options ont été exercées au prix de 0,16 \$. Un montant de 32 000 \$ a été reçu lors de l'exercice et un montant de 22 000 \$ représentant la juste valeur des options lors de l'émission a été imputé en augmentation du capital-actions.
- (q) Le 25 avril 2016, 125 000 options, au prix de 0,10 \$ et 40 000 options, au prix de 0,12 \$ ont été exercées. Un montant total de 17 300 \$ a été reçu lors de l'exercice et un montant total de 11 000 \$ représentant la juste valeur des options lors de l'émission a été imputé en augmentation du capital-actions.
- (r) Le 29 avril 2016, 25 000 options ont été exercées au prix de 0,10 \$. Un montant de 2 500 \$ a été reçu lors de l'exercice et un montant de 1 500 \$ représentant la juste valeur des options lors de l'émission a été imputé en augmentation du capital-actions.
- (s) Le 20 mai 2016, la Société a émis 1 250 000 actions ordinaires à Golden Valley afin d'acquérir le 55% restant de la propriété Cheechoo. Un montant de 500 000 \$ a été comptabilisé au capital-actions et en augmentation des actifs d'exploration et d'évaluation.

14.2 Bons de souscription

Les bons de souscription en circulation permettent à leurs détenteurs de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires comme suit:

	30 juin 2016		30 juin 2015	
	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
Solde au début de l'exercice	3 479 900	0,10	5 943 572	0,14
Émis	15 727 383	0,24	3 479 900	0,10
Exercés	(2 251 143)	(0,11)	-	-
Expirés	(1 351 257)	(0,10)	(5 943 572)	(0,14)
Solde à la fin de l'exercice	15 604 883	0,24	3 479 900	0,10

Au cours de la période de présentation de l'information financière terminée le 30 juin 2015, la Société a comptabilisé un montant de 684 \$ en frais d'émission de capitaux propres lorsque les bons de souscription ont été attribués à des intermédiaires. La juste valeur a été comptabilisée en augmentation du surplus d'apport et du déficit.

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

14.2 Bons de souscription (suite)

La juste valeur moyenne pondérée de 0,01 \$, pour l'exercice terminé le 30 juin 2015, des bons de souscription accordés aux intermédiaires a été établie, à la date d'octroi, à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes et selon les hypothèses moyenne pondérées suivantes:

	2015
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	0,08 \$
Taux d'intérêts moyen sans risque	1,01%
Durée de vie moyenne prévue	1 an
Volatilité moyenne prévue	62,68%
Taux de dividende attendu	0%
Prix d'exercice moyen à la date d'attribution	0,10 \$

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la Société sur la durée de vie moyenne prévue des bons de souscription.

Le nombre de bons de souscription en circulation pouvant être exercés en contrepartie d'un nombre équivalent d'actions ordinaires s'établit comme suit:

Date d'échéance	30 juin 2016		30 juin 2015	
	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice \$	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice \$
19 décembre 2015	-	-	3 411 500	0,10
19 décembre 2015	-	-	68 400	0,10
6 février 2017	733 883	0,18	-	-
17 mars 2017	2 229 500	0,18	-	-
2 septembre 2017	3 929 000	0,20	-	-
22 avril 2017	8 712 500	0,28	-	-
	<u>15 604 883</u>	<u>0,24</u>	<u>3 479 900</u>	<u>0,10</u>

15. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

15.1 Salaires et charge au titre des avantages du personnel

La charge au titre des avantages du personnel est analysée comme suit:

	30 juin	
	2016	2015
	\$	\$
Salaires et avantages sociaux	504 837	284 853
Paiements fondés sur des actions	88 800	134 000
	<u>593 637</u>	<u>418 853</u>
Moins: salaires et paiements fondés sur des actions capitalisés aux actifs d'exploration et d'évaluation ou présentés aux dépenses de génération de projets	(263 807)	(85 492)
Salaires et charge au titre des avantages du personnel	<u>329 830</u>	<u>333 361</u>

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

15.2 Paiements fondés sur des actions

La Société a un régime de paiements fondés sur des actions destiné aux administrateurs, dirigeants, employés-clés, consultants et fournisseurs de services de relation avec les investisseurs. Les principales conditions du régime sont les suivantes:

- i) le nombre maximal d'actions qui peuvent être émis en vertu du régime est limité à 10% des actions émises au moment de l'attribution des options, maximum de 10 131 181 au 30 juin 2016 (maximum de 5 737 423 au 30 juin 2015);
- ii) le nombre maximal d'actions qui peuvent être réservées pour un bénéficiaire est limité à 5% des actions émises et en circulation;
- iii) le nombre maximal d'actions qui peuvent être réservées pour un consultant, au cours d'une période de 12 mois, est limité à 2% des actions émises et en circulation;
- iv) le nombre maximal d'actions qui peuvent être réservées pour un fournisseurs de services de relations avec les investisseurs, au cours d'une période de 12 mois, est de 2% du nombre d'actions émises et en circulation; de plus, les options octroyées pourront être levées par étape sur une période de 12 mois suivant l'octroi, à raison de 25% par trimestre;
- v) les options octroyées aux administrateurs, dirigeants, employés-clés ou consultants sont entièrement libres dès l'octroi

Les options peuvent être exercées sur une période maximale de 10 ans après la date d'attribution. Le prix d'exercice de chaque option est établi par les membres du conseil d'administration et ne peut être plus bas que la valeur marchande des actions ordinaires à la date d'attribution.

La totalité des paiements fondés sur des actions sera réglée en instruments de capitaux propres. La Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de racheter ou de régler les options en trésorerie.

Les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit pour les périodes de présentation de l'information financière considérées:

	30 juin 2016		30 juin 2015	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
En circulation et exerçables au début de l'exercice	5 075 000	0,19	3 392 857	0,25
Octroyées	1 480 000	0,10	1 800 000	0,11
Exercées	(690 000)	(0,14)	-	-
Expirées	(128 571)	(0,70)	(117 857)	(0,70)
En circulation et exerçables à la fin de l'exercice	5 736 429	0,16	5 075 000	0,19

Le prix moyen pondéré de l'action à la date d'exercice s'élève à 0,36 \$ en 2016.

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

15.2 Paiements fondés sur des actions (suite)

La juste valeur moyenne pondérée de 0,06 \$ des options attribuées (0,07 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2015) a été établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes et selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes:

	2016	2015
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	0,09 \$	0,10 \$
Taux d'intérêts moyen sans risque	0,56%	0,76%
Durée de vie moyenne prévue	5 ans	5 ans
Volatilité moyenne prévue	93%	104%
Taux de dividende attendu	0%	0%
Prix d'exercice moyen à la date d'attribution	0,10 \$	0,11 \$

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la Société sur la durée de vie moyenne prévue. Aucune caractéristique particulière inhérente aux options attribuées n'a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

Le tableau suivant résume les renseignements relatifs aux options d'achat d'actions en circulation pour les périodes de présentation de l'information financière considérées:

	30 juin 2016		30 juin 2015	
	Nombre d'options	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (ans)	Nombre d'options	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (ans)
<u>Fourchette de prix d'exercice</u>				
De 0 \$ à 0,50 \$	5 565 000	3,15	4 775 000	3,73
De 0,51 \$ à 1,00 \$	171 429	0,96	300 000	1,49
	<u>5 736 429</u>		<u>5 075 000</u>	

En tout, un montant de 88 800 \$ de paiements fondés sur des actions (dont la totalité se rapporte à des transactions qui seront réglées en instruments de capitaux propres) a été comptabilisé (73 021 \$ en résultat net dont 69 903 \$ comme charge au titre des avantages du personnel et 3 118 \$ comme dépenses de génération de projet et 15 779 \$ capitalisé aux actifs d'exploration et d'évaluation) pour l'exercice terminé le 30 juin 2016 (129 408 \$ en résultat net dont 128 000 \$ comme charge au titre des avantages du personnel et 1 408 \$ comme dépenses de génération de projet et 4 592 \$ capitalisé aux actifs d'exploration et d'évaluation pour l'exercice terminé le 30 juin 2015) et porté au crédit du surplus d'apport.

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

16. ÉVALUATION DES JUSTES VALEURS

16.1 Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur à l'état de la situation financière sont présentés selon trois niveaux d'une hiérarchie des justes valeurs. Les trois niveaux sont définis en se basant sur l'observabilité des données d'entrée utilisées dans la détermination de la juste valeur:

- Niveau 1: cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs et passifs identiques;
- Niveau 2: données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3: données relatives à l'actif ou le passif qui ne sont pas fondés sur des données de marché observables.

La juste valeur des actions d'une société cotée a été estimée en fonction du cours à la date de clôture.

Les actions d'une sociétés cotée, évaluées à la juste valeur, dans l'état de la situation financière aux 30 juin 2016 et 2015, sont classées dans le niveau 1.

17. CHARGES FINANCIÈRES ET PRODUITS FINANCIERS

Les charges financières des périodes de présentation de l'information financière présentées se détaillent comme suit:

	30 juin	
	2016	2015
	\$	\$
Intérêts sur dettes fournisseurs	(223)	(3 155)
Intérêts sur emprunt	-	(13 000)
Amortissement des frais reliés à l'emprunt	(3 030)	(5 472)
	<u>(3 253)</u>	<u>(21 627)</u>

Les produits financiers des périodes de présentation de l'information financière présentées se détaillent comme suit:

	30 juin	
	2016	2015
	\$	\$
Produits d'intérêts provenant de la trésorerie et équivalents de trésorerie	5 745	599
Produits d'intérêts sur encaissement de crédit d'impôt et de droits remboursables	-	2 583
Gain sur règlement d'un autre débiteur	17 570	39 445
Variation de la juste valeur des actions d'une société cotée	44 882	14 961
	<u>68 197</u>	<u>57 588</u>

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

18. RÉSULTAT PAR ACTION

En calculant le résultat dilué par action, les actions ordinaires potentielles dilutives, telles que les options et les bons de souscription n'ont pas été pris en considération, car leur conversion aurait eu pour effet de diminuer la perte par action et aurait un effet antidilutif. Les informations sur les options et les bons de souscription en circulation ayant un effet potentiellement dilutif sur le résultat par action futur sont présentées aux notes 14.2 et 15.2.

Le résultat de base et dilué par action a été calculé à partir du résultat net comme numérateur, c'est-à-dire qu'aucun ajustement au résultat n'a été nécessaire en 2016 et 2015.

	30 juin	
	2016	2015
Perte nette	(502 621) \$	(840 941) \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	73 214 398	47 771 749
Perte nette de base et diluée par action ordinaire	(0,007) \$	(0,018) \$

Pour les transactions sur les actions ordinaires entre la date de clôture et la date de publication de ces états financiers, se référer à la note 25 - Événements subséquents.

19. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Relation entre la charge d'impôt sur le résultat attendue et la charge d'impôt au compte de résultat

La relation entre la charge d'impôt sur le résultat attendue calculée sur la base du taux combiné fédéral et provincial au Canada et la charge d'impôt présentée à l'état du résultat global se rapproche comme suit:

	2016	2015
	\$	\$
Charge d'impôt sur le résultat attendue calculée sur la base du taux combiné fédéral et provincial au Canada, 26,90% en 2016 et 2015	(215 986)	(246 508)
Ajustement pour les éléments suivants:		
Effet fiscal de l'émission d'actions accréditives	315 717	127 850
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditives	(300 300)	(75 446)
Variation des différences temporaires non constatées	(103 063)	16 458
Paielements fondés sur des actions	19 643	34 811
Variation de la juste valeur non déductible (non imposable)	(6 037)	(2 012)
Autres dépenses non déductibles	(10 274)	69 401
	<u>(300 300)</u>	<u>(75 446)</u>

Composantes importantes du produit d'impôt différé

	2016	2015
	\$	\$
Naissance et renversement de différences temporaires	(212 654)	(144 308)
Effet fiscal de l'émission d'actions accréditives	315 717	127 850
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditives	(300 300)	(75 446)
Variation de l'effet fiscal des différences temporaires non constatées	(103 063)	16 458
	<u>(300 300)</u>	<u>(75 446)</u>

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

19. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (suite)

Actifs et passifs d'impôt différé et variation des montants comptabilisés durant l'exercice

Les différences suivantes entre les valeurs comptables et les bases fiscales provenant de différences temporaires, pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ont donné lieu aux actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés et aux différences temporaires, pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés suivants:

	Solde au 1er juillet 2015	Comptabilisé en résultat net	Solde au 30 juin 2016	
	\$	\$	\$	
Montants comptabilisés				
Actifs d'exploration et d'évaluation	(367 141)	(262 724)	(629 865)	
Crédits d'impôt inutilisés	-	(56 985)	(56 985)	
Pertes autres qu'en capital inutilisées	367 141	319 709	686 850	
Actifs et passifs d'impôt différés comptabilisés	-	-	-	
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditives		(300 300)		
Variation des impôts différés selon l'état du résultat global		(300 300)		
	Solde au 1er juillet 2014	Comptabilisé en résultat net	Solde au 30 juin 2015	
	\$	\$	\$	
Montants comptabilisés				
Actifs d'exploration et d'évaluation	17 174	(384 315)	(367 141)	
Crédits d'impôt inutilisés	(132 295)	132 295	-	
Pertes autres qu'en capital inutilisées	115 121	252 020	367 141	
Actifs et passifs d'impôt différés comptabilisés	-	-	-	
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditives		(75 446)		
Variation des impôts différés selon l'état du résultat global		(75 446)		
	30 juin 2016		30 juin 2015	
	Fédéral	Québec	Fédéral	Québec
	\$	\$	\$	\$
Différences temporaires déductibles non comptabilisées				
Immobilisations corporelles	78 007	78 007	66 088	66 088
Actions d'une société cotée	48 522	48 522	70 963	70 963
Frais d'émission d'actions	364 573	364 573	297 582	297 582
Participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	430 055	430 055	437 951	437 951
Pertes autres qu'en capital	1 410 006	4 393 893	1 941 253	4 225 151
	2 331 163	5 315 050	2 813 837	5 097 735

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

19. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (suite)

La Société dispose de pertes autres qu'en capital qui sont disponibles pour réduire l'impôt sur le résultat des années à venir et pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé dans l'état de la situation financière. Ces pertes viennent à échéance dans les délais suivants:

	Fédéral	Québec
	\$	\$
2028	-	6 358
2029	-	477 700
2030	-	478 222
2031	-	614 166
2033	-	609 545
2034	-	604 246
2035	465 304	668 070
2036	944 702	935 586
	<u>1 410 006</u>	<u>4 393 893</u>

La Société dispose de crédits d'impôt à l'investissement de 255 969 \$ qui ne sont pas constatés. Ces crédits peuvent être utilisés afin de réduire les impôts à payer fédéral et expirent à différentes dates entre 2023 et 2034.

La Société dispose de crédits pour ressources de 228 716 \$ (235 388 \$ en 2015) qui ne sont pas constatés. Ces crédits peuvent être utilisés afin de réduire les impôts à payer du Québec et expirent à différentes dates entre 2016 et 2018.

20. INFORMATIONS ADDITIONNELLES - FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations des éléments du fonds de roulement se détaillent comme suit:

	Exercices se terminant le 30 juin	
	2016	2015
	\$	\$
Autres débiteurs	(56 669)	1 963
Taxes sur les produits et services à recevoir	(86 537)	87 677
Frais payés d'avance	(3 914)	22 193
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	32 233	(3 525)
	<u>(114 887)</u>	<u>108 308</u>

Les opérations non monétaires du bilan sont les suivantes:

	2016	2015
	\$	\$
Crédit d'impôt et droits remboursables à recevoir comptabilisés en diminution (augmentation) des actifs d'exploration et d'évaluation	509 234	(8 499)
Dettes fournisseurs relatifs aux actifs d'exploration et d'évaluation	315 854	60 044
Paiements fondés sur des actions inclus dans les actifs d'exploration et d'évaluation	15 779	4 592
Actions émises pour l'acquisition de droits miniers	500 000	-
Actions reçues en règlement d'un autre débiteur	71 208	236 289
Gain en règlement d'un autre débiteur comptabilisé en diminution de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	4 682	13 063

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

21. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées de la Société comprennent une société associée et les principaux dirigeants. Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristiques ni conditions spéciales, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en trésorerie. Au cours de l'exercice, Sirios a fourni des services administratifs à la société associée, Khalkos, totalisant 99 105 \$ (71 847 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2015). Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des affaires et ont été mesurées à la valeur d'échange, qui est la contrepartie établie et acceptée par les parties.

21.1 Transactions avec les principaux dirigeants

La rémunération des principaux dirigeants et du président est constituée des éléments suivants:

	30 juin	
	2016	2015
	\$	\$
Salaires et avantages sociaux	237 301	143 105
Honoraires de consultation	78 500	27 000
Paielements fondés sur des actions	64 504	114 500
Total de la rémunération	380 305	284 605

22. POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la Société en ce qui a trait à la gestion du capital sont les suivants:

- Assurer la capacité de la Société de poursuivre ses activités;
- Augmenter la valeur des actifs de la Société;
- Assurer un rendement aux actionnaires de la Société.

Ces objectifs seront atteints par l'établissement de projets d'exploration adéquats, la mise en valeur de ces projets et ultimement la mise en production ou la vente des propriétés et l'obtention de liquidités, avec des partenaires ou seul.

La Société gère son capital sur la base de la valeur comptable des capitaux propres.

La Société n'est soumise à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur, sauf lorsqu'elle conclut un placement accréditif pour lequel le montant doit être utilisé à des fins d'exploration, dont les détails sont fournis aux notes 14.1 et 24.

La Société finance ses activités d'exploration et d'évaluation principalement en recherchant des capitaux supplémentaires au moyen soit de placement privés, soit de placements publics. Lorsque les conditions de financement ne sont pas optimales, la Société peut conclure des conventions d'options ou autres ententes pour être en mesure de continuer ses activités d'exploration et d'évaluation ou peut ralentir ses activités jusqu'à ce que les conditions de financement s'améliorent.

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

23. RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les principaux types de risques auxquels la Société est exposée sont le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité.

Les objectifs poursuivis par la Société visent à s'assurer des entrées de trésorerie à court et à moyen terme tout en réduisant l'exposition aux marchés de capitaux. La Société ne négocie pas d'actifs financiers à des fins spéculatives.

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée sont décrits ci-après.

23.1 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une autre partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et, de ce fait, amène la Société à subir une perte financière.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers suivants à la date de présentation de l'information financière:

	30 juin	
	2016	2015
	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 835 803	771 227
Dépôts à terme	300 000	-
Autres débiteurs	21 639	13 926
	<u>5 157 442</u>	<u>785 153</u>

Les autres débiteurs sont constitués d'avances à une société associée et d'avances à des dirigeants (avances à une société associée en 2015), par conséquent, l'exposition de la Société au risque de crédit est considérée limitée. La Société effectue un suivi continu des défaillances des contreparties. Aucune provision pour pertes n'a été comptabilisée pour les périodes présentées.

La direction de la Société estime que la qualité de crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, à chaque date de présentation de l'information financière, est bonne.

La Société n'a aucun actif financier en souffrance aux 30 juin 2016 et 2015.

Le risque de crédit de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, et des dépôts à terme est considéré comme négligeable, puisque les contreparties sont des banques réputées dont la notation externe de crédit est excellente.

23.2 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et à assurer que la Société dispose de sources de financement privés ou publics suffisants.

Au cours de l'exercice, la Société a financé ses programmes d'exploration, ses besoins en fonds de roulement et ses acquisitions de propriétés minières au moyen de financements privés et de financements privés accréditifs.

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

23.2 Risque de liquidité (suite)

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles (y compris le paiement d'intérêts, le cas échéant) des passifs financiers de la Société:

	30 juin	
	2016	2015
	\$	\$
Moins de six mois		
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	390 760	131 761
Emprunt	-	53 258
	<u>390 760</u>	<u>185 019</u>

La Société considère les flux de trésorerie qu'elle prévoit tirer des actifs financiers dans son évaluation et dans sa gestion du risque de liquidité, en particulier, la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les crédits d'impôt à recevoir. La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les crédits d'impôt à recevoir excèdent les besoins courants en sortie de trésorerie.

24. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS

La Société est financée en partie par l'émission d'actions accréditatives et, en vertu des règles fiscales relatives à ce type de financement, la Société s'est engagée à réaliser des travaux d'exploration minière.

Ces règles fiscales fixent également des échéances pour la réalisation des travaux d'exploration qui doivent être entreprise au plus tard à la première des dates suivantes:

- Deux ans suivant les placements accréditifs;
- Un an après que la Société a renoncé aux déductions fiscales relatives aux travaux d'exploration.

Cependant, il n'existe aucune garantie à l'effet que ces dépenses d'exploration seront admissibles au titre de frais d'exploration au Canada, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet égard. Le refus de certaines dépenses par l'administration fiscale pourrait avoir un impact fiscal négatif pour les investisseurs.

Au cours de la période de présentation de l'information financière terminée le 30 juin 2016, la Société a reçu un montant de 2 243 750 \$ (1 018 775 \$ au 30 juin 2015) à la suite de placements accréditifs pour lesquels elle a renoncé ou renoncera, aux déductions fiscales, au profit des investisseurs, en date des 31 décembre 2015 et 2016. La direction est tenue de remplir ses engagements dans le délai prévu de un an à compter de la date de renonciation.

Le solde du montant des financements accréditifs non dépensé représente 1 664 246 \$ avant le 31 décembre 2017 (84 798 \$ avant le 31 décembre 2015 et 818 775 \$ avant le 31 décembre 2016 au 30 juin 2015). Selon les restrictions imposées en vertu des législations fiscales, la Société doit consacrer ces fonds à l'exploration de propriétés minières canadiennes.

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

25. ÉVÈNEMENTS SUBSÉQUENTS

- (a) Le 27 juillet 2016, la Société a acquis officiellement le 55% résiduel de la propriété Cheechoo. Elle avait émis 1 250 000 actions ordinaires à Golden Valley le 20 mai 2016.
- (b) Le 4 août 2016, 1 000 000 actions ordinaires, ayant une valeur au marché de 570 000 \$, ont été émises et un montant de 250 000 \$ a été versé, afin d'acquérir le 50% résiduel de la propriété Aquilon. La Société détient maintenant la totalité de cette propriété.
- (c) Le 8 août 2016, 150 000 options ont été exercées au prix de 0,10 \$. Un montant de 15 000 \$ a été reçu lors de l'exercice et un montant de 9 000 \$ représentant la juste valeur des options lors de l'émission a été imputé en augmentation du capital-actions.
- (d) Le 9 août 2016, 234 383 bons de souscription ont été exercés au prix de 0,18 \$ l'action et 25 000 bons de souscription au prix de 0,20 \$ l'action. Un montant total de 47 189 \$ a été reçu à l'exercice de ces bons. Un montant de 4 688 \$ représentant la juste valeur de ces bons a été imputée en augmentation du capital-actions.
- (e) Le 10 août 2016, 75 000 options ont été exercées au prix de 0,10 \$. Un montant de 7 500 \$ a été reçu lors de l'exercice et un montant de 4 500 \$ représentant la juste valeur des options lors de l'émission a été imputé en augmentation du capital-actions.
- (f) Le 12 août 2016, 45 000 bons de souscription ont été exercés au prix de 0,28 \$ l'action. Un montant de 12 600 \$ a été reçu à l'exercice de ces bons.
- (g) Le 12 août 2016, 100 000 options ont été exercées au prix de 0,12 \$. Un montant de 12 000 \$ a été reçu lors de l'exercice et un montant de 9 000 \$ représentant la juste valeur des options lors de l'émission a été imputé en augmentation du capital-actions.
- (h) Le 18 août 2016, 32 625 bons de souscription ont été exercés au prix de 0,28 \$ l'action. Un montant de 9 135 \$ a été reçu lors de l'exercice de ces bons.
- (i) Le 19 août 2016, 75 000 options ont été exercées au prix de 0,10 \$ et 21 429 options ont été exercées au prix de 0,70 \$. Un montant total de 22 500 \$ a été reçu lors de l'exercice et un montant total de 6 600 \$ représentant la juste valeur des options lors de l'émission a été imputé en augmentation du capital-actions.
- (j) Le 23 août 2016, la Société a signé une lettre d'entente formant une co-entreprise 50-50 avec Ressources Sphinx Ltée pour explorer 551 claims situés le long du prolongement nord-ouest du corridor Cheechoo-Éléonore à la Baie-James. Les sociétés ont convenu d'effectuer un minimum de 500 000 \$ chacun en travaux au cours des cinq prochaines années. Une redevance net de fonderie («NSR») de 2% est prévue automatiquement en cas de dilution d'une des deux sociétés à un niveau de 10%, la moitié de cette redevance pouvant être rachetée par l'autre société pour 1 000 000 \$.
- (k) Le 26 août 2016, 75 000 bons de souscription ont été exercés au prix de 0,28 \$ l'action. Un montant de 21 000 \$ a été reçu lors de l'exercice de ces bons.
- (l) Le 2 septembre 2016, 50 000 bons de souscription ont été exercés au prix de 0,28 \$ l'action. Un montant de 14 000 \$ a été reçu lors de l'exercice de ces bons.

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

25. ÉVÈNEMENTS SUBSÉQUENTS (suite)

- (m) Le 2 septembre 2016, 225 000 options ont été exercées au prix de 0,24 \$ et 35 714 options ont été exercées au prix de 0,70 \$. Un montant total de 79 000 \$ a été reçu lors de l'exercice et un montant de 48 500 \$ représentant la juste valeur des options lors de l'émission a été imputé en augmentation du capital-actions.
- (n) Le 7 septembre 2016, 87 500 bons de souscription ont été exercés au prix de 0,28 \$ l'action. Un montant de 24 500 \$ a été reçu lors de l'exercice de ces bons.
- (o) Le 12 septembre 2016, 12 500 bons de souscription ont été exercés au prix de 0,28 \$ l'action. Un montant de 3 500 \$ a été reçu lors de l'exercice de ces bons.
- (p) Le 20 septembre 2016, 16 250 bons de souscription ont été exercés au prix de 0,28 \$ l'action. Un montant de 4 550 \$ a été reçu lors de l'exercice de ces bons.
- (q) Le 23 septembre 2016, 12 500 bons de souscription ont été exercés au prix de 0,28 \$ l'action. Un montant de 3 500 \$ a été reçu lors de l'exercice de ces bons.